

## VENTE DE BRIOCHES



### Au profit de « Je cours pour les enfants »

Amis sportifs, parents de sportifs,

Lors de l'ULTRA MARIN (fin juin 2020) dans le Golfe du Morbihan un groupe de 10 coureurs du club participe au relais solidaire de 177 kms - chacun courant une distance comprise entre 10 et 30 kms départ de la course à 19h et arrivée vers 14h le lendemain. Nous souhaitons par ce relais, soutenir l'association « Je cours pour les enfants » - Magie à l'hôpital - et apporter un maximum d'argent suite à notre participation.

2 millions d'enfants sont hospitalisés chaque année en France !

Alors, unissons nos forces, nous, athlètes du club de l'ASFondettes, pour les aider !  
**Réalisons tous ensemble, petit à petit, pas à pas, 2 millions de kilomètres !** (90 734 déjà réalisés)

L'association « **Magie à l'hôpital** » organise en dehors de ses actions dans les hôpitaux, des opérations exceptionnelles. « Je cours pour les enfants » est une action nationale au profit des enfants hospitalisés ou en longue maladie.

Vous pouvez à votre niveau participer à ce beau projet en achetant une brioche. Tous les bénéfices seront reversés à l'association « Je cours pour les enfants ».

Livraison au stade : la semaine du 4 au 9 mai 2020. (Vous serez avertis du jour exact)

Sportivement,

L'équipe « Je cours pour les enfants »



✂.....

Coupon et chèque (ordre A.S.Fondettes Athlétisme) à redonner à votre entraîneur au plus tard **le jeudi 9 avril 2020**.

**5 euros**

La brioche 700 g « L'originale »



M.MME ..... groupe entraînement .....

..... brioche(s) x 5 euros = ..... euros

Date : .....

Signature :